

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MALAUCENE**

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric TENON, Maire de la commune.

Nombre de membres :

- afférents au conseil : 23
- en exercice : 23
- qui ont pris part à la délibération : 21

Mme Noëlla ROMMEL

M. Christian MANCIP

Mme Chantal MOCZADLO

M. Alain MARCELIN

Mme Magali LORA

Mme Rosine CARILLO

TRAMIER

M. Jérémie JEAN

Mme Carole LAURENT

M. Gilles MANCEL

Mme Martine MARCHAND

Mme Petya MARINOVA

Mme Alexandrine MEYNAUD

M. Jean-Pierre PASCAUD

M. Edouard SCHMID

Ont donné pouvoir :

- M. Michel ROURRE à M. le Maire
- Mme Christelle ABATE à Mme Carole LAURENT
- M. Henri ANDRIEUX LOUER à M. Alain MARCELIN
- Mme Sandrine SAEZ à M. Gilles MANCEL
- Mme Geneviève SIAUD à Mme Alexandrine MEYNAUD
- M. Franck VALLON à Mme Noëlla ROMMEL

Absents : M. Sébastien Aristide BOULE, M. Pierre GAC

Date de convocation : 12 décembre 2023

Secrétaire de séance : M. Christian MANCIP

2023 AG 216

**Travaux de réhabilitation de la Chapelle du Groseau :
choix des entreprises**

Rapporteur : M. le Maire

Le conseil municipal est informé qu'une consultation a été lancée pour les travaux de réhabilitation de la Chapelle du Groseau.

Elle est parue sur le journal d'annonces légales « L'écho du Mardi » et publiée sur la plateforme Klekoon le 05 octobre 2023 pour les trois lots suivants :

- Lot 1 : échafaudage
- Lot 2 : maçonnerie pierres de taille
- Lot 3 : vitraux

La date limite de réception des offres a été fixée au vendredi 10 novembre 2023 à 12 h.

La commission MAPA réunie le 20 novembre 2023 et le 04 décembre 2023 a établi un classement et le soumet à l'approbation du conseil municipal :

- Lot 1 : échafaudage → GLOBAL ECHAFAUDAGE de SORGUES pour un montant de 54 885.00 € HT
- Lot 2 : maçonnerie - pierres de taille → SAS MARIANI d'AVIGNON pour un montant de 331 116.33 € HT
- Lot 3 : vitraux → SA VITRAUX IMBERT de MARSEILLE pour un montant de 29 250.00 € HT

Le Conseil Municipal
Le rapporteur entendu,
Délibère et décide

- De valider le choix des entreprises suivantes :
 - o Lot 1 : échafaudage → GLOBAL ECHAFAUDAGE de SORGUES pour un montant de 54 885.00 € HT
 - o Lot 2 : maçonnerie - pierres de taille → SAS MARIANI d'AVIGNON pour un montant de 331 116.33 € HT
 - o Lot 3 : vitraux → SA VITRAUX IMBERT de MARSEILLE pour un montant de 29 250.00 € HT
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes d'engagements des lots ci-dessus mentionnés ainsi que tous documents nécessaires à la poursuite de ce dossier
- D'inscrire les crédits correspondants au budget communal

Monsieur le Maire



Publiée le 22 janvier 2024

F. TENON

Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées et que la délibération a été transmise en préfecture

Vu le secrétaire de séance,
Monsieur Christian MANCIP

Pour	21
Abstention	0
Contre	0